

# Quelles Académies pour la Suisse? Investissements requis pour le plus grand réseau scientifique

## 1. La planification pluriannuelle définit les priorités des Académies

- La loi (LERI art. 11) confie aux Académies suisses des sciences (a+) un double mandat:
  - o mettre en réseau le système de formation, recherche et innovation (FRI);
  - o ancrer la science dans la société et le monde politique.
- Cette mission caractérise la structure fédérale et la diversité des activités des Académies: elles mettent en réseau plus de 100'000 scientifiques et offrent l'infrastructure nécessaire à 120 commissions et plateformes. De par leur taille, les Académies ont un **fort effet de levier** et n'ont besoin que de **0,63% du financement pour le domaine FRI**.
- La planification pluriannuelle 2025-2028 des Académies définit la durabilité et la numérisation comme priorités. Sur des thèmes centraux tels que l'environnement, la santé, l'alimentation, les membres de l'association des Académies s'engagent pour le conseil politique scientifique, l'encouragement de la relève, la coopération internationale, la détection précoce et l'évaluation des choix technologiques, l'identification et la promotion des technologies d'avenir, etc.
- **Avec moins d'un centième des dépenses FRI, les Académies accomplissent efficacement des tâches de première importance pour la société. Les Académies sont le ciment maintenant la cohésion du système scientifique. Elles renforcent également la démocratie à travers le dialogue entre science et société.**

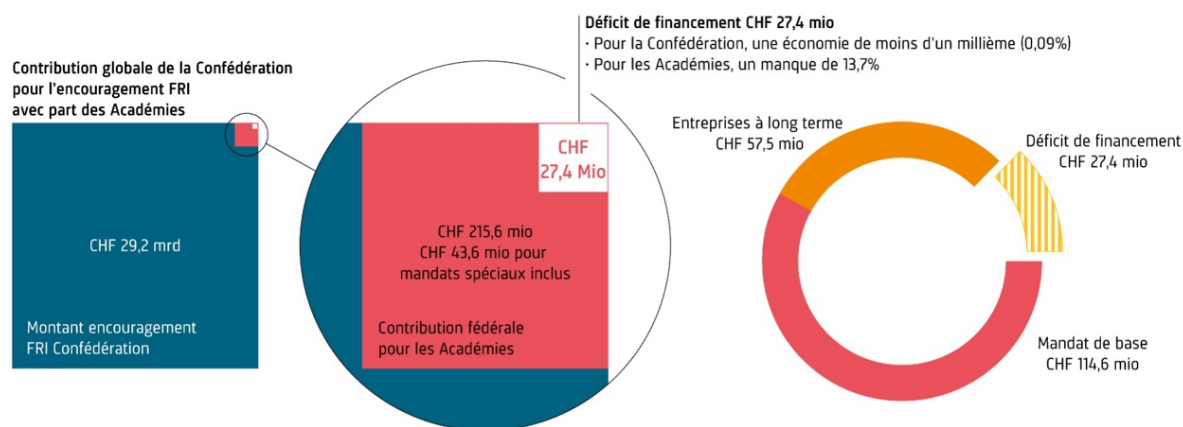


## 2. Quel financement la Confédération prévoit-elle pour les Académies ?

- Le message FRI 2025-2028 affiche une augmentation de 5% des moyens pour les Académies. **Cette augmentation ne concerne toutefois que deux mandats spéciaux** (Swiss Quantum Initiative et Swiss Personalized Health Network).
- Le financement de base, si important pour le travail des Académies, s'érode au cours de la période 2025-2028, car de nombreux projets additionnels doivent désormais être financés grâce à une contribution de base en baisse (voir 4.2.).
- En 2024 déjà, les moyens financiers des Académies ont été réduits. Les prochaines coupes, notamment au début de la période quadriennale, s'annoncent encore plus difficiles. Les Académies ont besoin d'une sécurité de planification car:
  - o elles soutiennent des entreprises à long terme importantes pour l'ensemble du système FRI;
  - o elles maintiennent un très vaste réseau avec un faible volume de financement.
- Si radicales que soient les économies pour les Académies, elles n'apportent guère de soulagement au budget fédéral. Ces coupes, qui représentent plus du dixième de la contribution de base aux Académies, ne permettent à la Confédération d'économiser que **moins de 0,1 pour cent** du montant total de l'encouragement FRI.
- En raison de leur rôle de coordination au sein du système FRI, les Académies jugent important que les autres organisations scientifiques nationales soient également soutenues de manière adéquate.

### 3. Le financement n'est pas à la hauteur de l'ampleur et de l'importance de la mission

- Les Académies sont confrontées à un déficit de financement de CHF 6,8 millions par an en moyenne, soit CHF 27,4 millions au total sur quatre ans:



### 4. Quelles sont les conséquences de l'érosion du financement ?

#### 1. La baisse de la contribution pour les tâches de base des Académies compromet des investissements urgents dans la détection précoce des nouveaux défis, dans l'encouragement de l'innovation et dans une meilleure mise en réseau nationale et internationale de la science suisse:

- Le réchauffement climatique rehausse l'importance des **données, des analyses** et des **solutions**, par exemple dans le domaine du climat et de l'énergie. Grâce au réseau des relevés glaciologiques suisse, au Forum Biodiversité ou à ProClim, les données et les faits collectés contribuent à protéger notre lieu de vie.
  - **Risque: les dangers restent inexplorés.**
- Nous apportons une **orientation** dans le domaine de la **numérisation** et de la **technologie**: pour la détection précoce dans des domaines tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'advanced manufacturing ou la blockchain, tout comme pour la mise à disposition d'infrastructures de recherche et d'information (numérisation des collections de sciences naturelles, des données cliniques, etc.).
  - **Risque: la numérisation s'enlise, les nouvelles technologies tardent à être appliquées en Suisse, la compétitivité de la Suisse s'essouffle.**
- **Les directives médico-éthiques** fournissent des normes professionnelles pertinentes. Des décisions récentes du Parlement visent l'élaboration de nouvelles directives et en illustrent la valeur indispensable.
  - **Risque: lacunes dans la mise à disposition et la mise à jour des directives médico-éthiques (par exemple pour les décisions de fin de vie).**
- Nous garantissons, au travers d'infrastructures de recherche à long terme, des **bases culturelles** accessibles au public ainsi qu'aux chercheurs et chercheuses (documents diplomatiques, Dictionnaire historique de la Suisse, Année politique suisse, dictionnaires des quatre langues nationales, éditions, etc.).
  - **Risque: les connaissances historiques et dialectales de la Suisse ne sont plus documentées.**
- Nous amenons la science sur le pas de la porte (observatoires, sciences citoyennes, cafés scientifiques, 29 programmes régionaux) et nous créons des réseaux comme «Ageing Society» pour animer le **dialogue entre science et société**.
  - **Risque: moins d'échanges pertinents pour le débat démocratique, par exemple sur les questions de l'âge et de la santé.**

**2. Dans la situation actuelle, les tâches communes nouvellement attribuées à la mission de base des Académies ne peuvent pas être accomplies ou seulement à un niveau très insuffisant:**

- **Synergies dans le domaine MINT:** les Académies apportent depuis plus de dix ans leur contribution à l'ensemble du domaine MINT. Sur la base de ces acquis, il s'agit de renforcer de manière ciblée un centre national de compétence et de coordination au sein des Académies. Cela permettra de mieux lutter contre la pénurie de personnel qualifié et la sous-représentation des femmes dans les professions MINT dans un système de formation fédéral. **En l'absence d'un organe de coordination, les doublons frènt l'intégration de tous les partenaires et mesures.**
- **Open Research Data:** en signant la stratégie ORD et en créant un Strategy Council, la Suisse s'est engagée à s'investir dans ce domaine absolument central pour la recherche au niveau international. **Si les travaux entamés devaient être stoppés, la réputation de la Suisse risquerait d'en souffrir.**
- **Promotion des réseaux de recherche:** la Suisse profite beaucoup de la présence de centres de coordination de réseaux de recherche internationaux. Pour une implantation judicieuse et compétitive de tels réseaux, il faut une marge de manœuvre financière aujourd'hui inexistante. **Sans financement supplémentaire, l'encouragement des réseaux de recherche en tant que tel est remis en question,** ce qui saperait un élément important de la concurrence internationale entre les places scientifiques.
- **Coordination de la recherche clinique :** **Ces dernières années, une plateforme de coordination performante a été mise en place, dont la poursuite est remise en question.** Un organe national établi pour assurer un dialogue institutionnel et renforcer la coopération entre tous les acteurs de la recherche clinique académique et de la santé publique reste nécessaire au cours de la période 2025 à 2028.
- **Interface politique-science «INTERFACE»:** **le mode de collaboration informelle qui prévaut en Suisse entre monde politique et milieux scientifiques ne suffit plus.** Cela vaut en particulier pour les nombreuses crises chroniques et la gestion des perturbations sociales et culturelles croissantes, y compris les technologies disruptives et leurs répercussions sur l'économie. Les activités de dialogue diversifiées et exigeantes en termes de ressources nécessitent un investissement supplémentaire afin d'être axées sur les nouveaux besoins.
- **Projet «Ateliers du futur» (Ambition CH2023+):** la direction du projet est en contact avec des partenaires de renom (FNS, SRG/SSR, fondations de soutien). L'objectif est de renforcer les initiatives variées et souvent locales dans le domaine de la communication et de l'engagement pour le développement durable au niveau national afin de les rendre accessibles à une plus large population. **Le projet n'est pas réalisable sans financement supplémentaire.**

**3. La dotation actuelle des mandats spéciaux ne permet pas de développer, d'étendre ou de financer des projets pour la transformation numérique dans du secteur de la santé dans le cadre du Réseau Suisse de Santé Personnalisée, ce qui serait pourtant important pour la réussite de DigiSanté.**

**N'hésitez pas de nous contacter en cas de questions :**

Sindy Schmiegel, Responsable communication, 031 306 92 39,  
[sindy.schmiegel@akademien-schweiz.ch](mailto:sindy.schmiegel@akademien-schweiz.ch)